C.3

Catalogue 85-002 ISSN 0715-217X

Juristat

Service Bulletin

Canadian Centre
for Justice Statistics

Bulletin de service

Centre canadien
de la statistique juridique

Price: Canada: $3.60 per issue, $90.00 annually
United States: US$4.30 per issue, US$108.00 annually
Other Countries: US$5.00 per issue, US$126.00 annually
To order Statistics Canada publications, please call our National toll-free line 1-800-267-6677

Prix : Canada : 3,60 $ l'exemplaire, 90 $ par année
États-Unis : 4,30 $ US l'exemplaire, 108 $ US par année
Autres pays : 5 $ US l'exemplaire, 126 $ US par année
Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-267-6677

Vol.11 No.8

Children as Victims of Violent Crime

Christine Wright*
Jean-Pierre Leroux*

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
MAY 7 1991
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Highlights

- During the 1980's, an average of 54 children (11 years old and under) were victims of homicide each year in Canada. These represent approximately 8% of all homicides during this time period.
- The homicide rate for children is approximately 2.5 times lower than the rate for adults.
- Over two-thirds of the child victims for whom an accused was identified, were killed by a parent: one-third by the mother, one-third by the father and 3% by a step or foster parent. Only 11% were killed by strangers.
- Almost one-third of all child victims of homicide were killed before they reached the age of one. Over 70% were killed before they were five years old.
- An analysis of data from seven police departments reporting to the "revised" Uniform Crime Reporting survey shows that over 40% of those accused of committing violent crimes against children (over 2,000 victims) were parents or other family members.

* Senior Analyst, Law Enforcement Program

May 1991
ISSN 0715-271X

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission of the Minister of Supply and Services Canada.

Vol.11, Nº 8

Les enfants victimes d'actes criminels violents

Christine Wright*
Jean-Pierre Leroux*

Faits saillants

- Au cours des années 1980, 54 enfants ont, en moyenne, chaque année, (âgés de 11 ans ou moins) été victimes d'homicide au Canada. Ce nombre représente environ 8% des homicides commis durant cette période.
- Le taux d'homicides d'enfants est approximativement deux fois et demie inférieur au taux d'homicides d'adultes.
- Plus des deux tiers des enfants victimes d'un homicide pour lequel un prévenu a été identifié ont été tués par un parent: un tiers par la mère, un tiers par le père et 3% par un beau-père ou une belle-mère ou un parent nourricier. Seuls 11% ont été tués par un étranger.
- Près du tiers des enfants victimes d'homicide ont été tués avant d'atteindre l'âge d'un an. Plus de 70% ont été tués avant l'âge de cinq ans.
- Selon une analyse des données fournies par sept corps policiers qui participent au programme de Déclaration uniforme de la criminalité révisé, plus de 40% des accusés qui ont commis un acte criminel violent contre un enfant (plus de 2,000 victimes) étaient un parent ou un autre membre de la famille.

* Analyste principal, programme de l'application de la loi

Mai 1991
ISSN 0715-271X

Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

- Of the more than 1,000 victims of sexual assault in this database, the accused was known to the child in almost 90% of the cases. Just over two-thirds of the victims were girls.

Introduction

Violence against children has become a major source of concern in Canadian society. In an effort to assess the nature and extent of this problem, this report will examine available data on children as victims of violent crime.

There are varying definitions of a "child". According to Criminal Code section 172(3) dealing with "corrupting children", a child is defined as "a person who is or appears to be under the age of eighteen years". Under the Young Offenders Act section 2(1), a child is defined as "a person who is or, in the absence of evidence to the contrary, appears to be under the age of twelve years".

There are significant differences between the "under 12" age group and the "12-17" category, both in terms of their frequency as crime victims, and associated crime characteristics. Therefore, it would be misleading to combine these two age groups. This report will concentrate on children 11 years old and under. This is consistent with other research which specifies that "children are more vulnerable to sexual abuse between the ages 8 to 12".[1]

The report is divided into two sections. The first section examines historical data on children as victims of homicide from the Homicide database, dating back to 1961. The second section analyses a sample of data from the revised Uniform Crime Reporting (UCR) Survey (see p. 8 for survey description) to examine other categories and characteristics of violent crimes committed against children.

Homicides Against Children

The offence category "homicide" includes first and second degree murder, manslaughter and infanticide. Deaths caused by criminal negligence, suicide, accident or justifiable homicide are not included.

During the 1980's, an average of 54 children (under the age of 12) were killed each year. It is suspected that child killings are under-reported to a much larger extent than adult homicides, but to what extent is impossible to estimate. Some claims of accidental childhood deaths, such as falls or "sudden infant deaths" could disguise cases of fatal child abuse.

[1] *David Finkelhor, A* ***Sourcebook on Child Sexual Abuse*** *(Beverly Hills, California, Sage Publications, 1986), p.64*

- Dans cette base de données, parmi le millier d'enfants et plus qui ont été victimes d'agression sexuelle, l'accusé était connu de l'enfant dans près de 90% des cas. Un peu plus des deux tiers des victimes étaient de sexe féminin.

Introduction

La violence faite aux enfants est devenue une importante source de préoccupation dans la société canadienne. Afin d'évaluer la nature et l'étendue de ce problème, on examine dans le présent rapport les données dont on dispose sur les enfants qui sont victimes d'actes criminels violents.

Il existe différentes définitions du terme «enfant». Selon le paragraphe 172(3) du Code criminel, qui porte sur la «corruption d'enfants», un enfant désigne «une personne qui est, ou paraît être, âgée de moins de dix-huit ans». En vertu du paragraphe 2(1) de la Loi sur les jeunes contrevenants, un enfant désigne «toute personne âgée de moins de douze ans ou qui, en l'absence de preuve contraire, paraît ne pas avoir atteint cet âge».

Il y a des différences marquées entre le groupe des enfants de «moins de 12 ans» et la catégorie des «12 à 17 ans», tant sur le plan de la fréquence avec laquelle ils sont victimes d'actes criminels que sur le plan des caractéristiques connexes de ces actes. Il serait donc trompeur de combiner ces deux groupes d'âge. Le présent rapport est axé sur les enfants âgés de 11 ans ou moins. Cette mesure est conforme à d'autres travaux de recherche où il est précisé que les enfants âgés de 8 à 12 ans sont plus vulnérables aux sévices d'ordre sexuel.[1]

Le rapport comprend deux sections. Dans la première, on examine les données chronologiques sur les enfants victimes d'homicide; ces données, qui remontent à 1961, sont tirées de la base de données sur les homicides. Dans la seconde, on analyse un échantillon de données provenant du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) révisé (voir p. 8 pour la description de l'enquête) dans le but d'examiner d'autres catégories et caractéristiques des crimes violents dont les enfants sont victimes.

Les homicides contre les enfants

La catégorie d'infractions ayant trait à l'homicide comprend le meurtre au premier et au deuxième degré, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide. Sont exclus les cas de décès par négligence criminelle, de suicide, d'accident et d'homicide justifiable.

Au cours des années 1980, 54 enfants ont, en moyenne, (de moins de 12 ans) perdu ainsi la vie chaque année. On soupçonne que le nombre d'homicides d'enfant non déclarés est bien supérieur à celui des homicides d'adulte, mais il est impossible d'évaluer dans quelle mesure. Certains cas de décès accidentel d'enfant, comme une chute ou une «mort subite du nourrisson», pourraient cacher en réalité des cas de sévices mortels.

[1] *David Finkelhor, A* ***Sourcebook on Child Sexual Abuse*** *(Berverly Hills, California, Sage Publications, 1986), p. 64.*

The following examines the characteristics of cases the police have classified as homicide since the inception of the Homicide Survey in 1961. This survey collects data on the types and circumstances of all homicide incidents in Canada as well as the characteristics of victims and accused.

Children as Victims of Homicide, 1961-1989

Figure 1 displays the homicide rates over the last 3 decades for 3 age groups: under 12 years of age (children), 12-17, and 18 and over (adult). Both the homicide rates and trends in these rates over time are very similar for children and for the 12-17 age group. The homicide rate for adults is consistently about 2.5 times higher than the corresponding rate for children. Over the 29-year period, the rate per 100,000 population aged 18 years and older was 3.02, compared to 1.23 for those under 12.

All 3 age groups experienced an increase in their rate between 1961 and the mid-1970's. However, since the mid-1970's, the homicide rate for adults has generally declined, while the rate for children has remained relatively stable.

Type of Homicides Committed Against Children, 1980-1989.

During the ten year period (1980-1989), there were 542 children under the age of 12 who were reported to have been victims of murder, manslaughter or infanticide. This number represents approximately 8% of all homicides that took place during this time period. The majority of the killings (73%) were classified by the police as murder.

Dans les paragraphes qui suivent, on analyse les caractéristiques des affaires que la police a classées comme des homicides depuis la création de l'enquête sur les homicides en 1961. Cette enquête permet de recueillir des données sur les types et les circonstances de toutes les affaires d'homicide au Canada, ainsi que sur les caractéristiques des victimes et des accusés.

Les enfants victimes d'homicide, de 1961 à 1989

La figure 1 présente les taux d'homicides qui ont été relevés au cours des trois dernières décennies pour trois groupes d'âge: moins de 12 ans (enfants), de 12 à 17 ans et 18 ans et plus (adultes). Les taux d'homicides, de même que les tendances de ces taux dans le temps, sont fort semblables chez les enfants et chez les jeunes de 12 à 17 ans. Chez les adultes, le taux d'homicides est systématiquement environ deux fois et demie supérieur au taux correspondant chez les enfants. Pendant cette période de 29 ans, le taux pour 100,000 personnes âgées de 18 ans ou plus était de 3.02, comparativement à 1.23 pour les enfants de moins de 12 ans.

Le taux de ces trois groupes d'âge a augmenté entre 1961 et le milieu des années 1970. Cependant, depuis le milieu des années 1970, le taux d'homicides d'adultes diminue de façon générale, tandis que celui des enfants est demeuré relativement stable.

Type d'homicides d'enfants, de 1980 à 1989

Selon les affaires déclarées durant la période de dix ans (1980-1989), 542 enfants âgés de moins de 12 ans ont été victimes de meurtre, d'homicide involontaire coupable ou d'infanticide. Ce nombre représente environ 8% de l'ensemble des homicides qui ont été commis durant cette période. La majorité de ces événements (73%) a été classée par la police comme meutre.

Figure 1

Homicide Rates by Age of Victim, Canada, 1961 - 1989

Figure 1

Taux d'homicides selon l'âge des victimes, Canada, 1961 - 1989

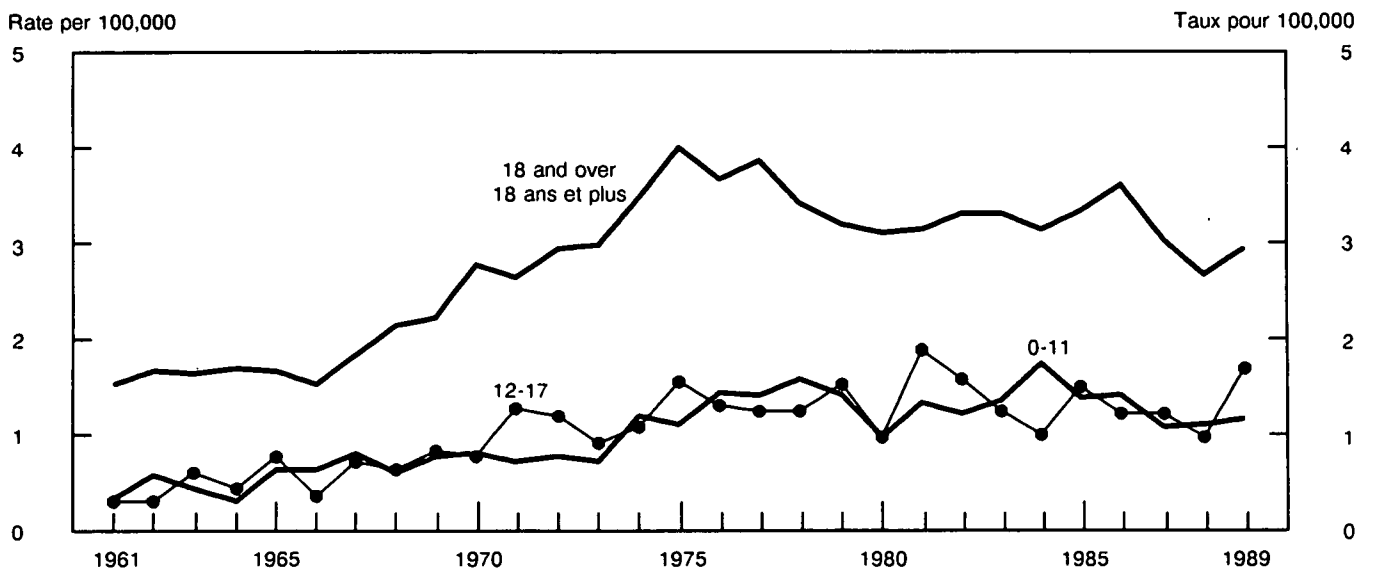

Precipitating Crimes

Between 1980 and 1989, approximately 10% of homicide offences against children involved other criminal offences, compared to 18% of those committed against adults. The types of precipitating crimes were quite different between children and adults. When another criminal offence was involved, sexual assaults accounted for almost two-thirds of the offences against children, compared to 16% for adult victims. Almost three-quarters of precipitating crimes committed against adult homicide victims involved robbery or theft.

Actes criminels déclencheurs

Entre 1980 et 1989, environ 10% des homicides d'enfants étaient accompagnés d'autres infractions criminelles, comparativement à 18% des homicides d'adultes. Le type d'acte criminel déclencheur n'était pas du tout le même pour les enfants que pour les adultes. Dans les affaires où une autre infraction criminelle était en cause, les agressions sexuelles représentaient près des deux tiers des infractions commises à l'endroit des enfants, comparativement à 16% chez les victimes adultes. Le vol et le vol qualifié intervenaient pour près des trois quarts des actes criminels déclencheurs commis à l'endroit des victimes d'homicide d'âge adulte.

Victim – Accused Relationship

From 1980-1989, for those incidents involving child victims for whom an accused was identified, two-thirds were killed by a parent: approximately one-third each by mothers and fathers. A further 3% were killed by a step or foster parent. Seven percent were killed by other relatives: aunts/uncles 3%, siblings 2%, cousins 1%, other kinship less than 1%. Thirteen percent were killed by an acquaintance while only 11% were killed by a stranger.

Child homicide victims knew their assailant in almost 90% of solved cases, compared to 72% for victims between 12 and 17 years of age, and 76% for adult victims (Figure 2).

Relation entre la victime et l'accusé

De 1980 à 1989, en ce qui concerne les affaires mettant en cause des enfants victimes d'un homicide pour lequel un prévenu a été identifié, les deux tiers des victimes ont été tuées par un parent: environ un tiers par la mère et un tiers par le père. Trois pour cent ont été tuées par un beau-père ou une belle-mère ou un parent nourricier. Sept pour cent ont été tuées par d'autres parents: 3% par une tante ou un oncle, 2% par un frère ou une soeur, 1% par un cousin ou une cousine et moins de 1% par un autre membre de la famille. Treize pour cent ont été tuées par une connaissance, tandis que seulement 11% ont été tuées par un étranger.

Les enfants victimes d'homicide connaissaient leur agresseur dans près de 90% des événements résolus, comparativement à 72% chez les victimes âgées de 12 à 17 ans et à 76% chez les victimes d'âge adulte (figure 2).

Figure 2

Accused-Victim Relationship for Child and Adult Victims of Homicide, 1980 - 1989

Figure 2

Relation accusés-victimes pour les enfants et adultes victimes d'homicide, 1980 - 1989

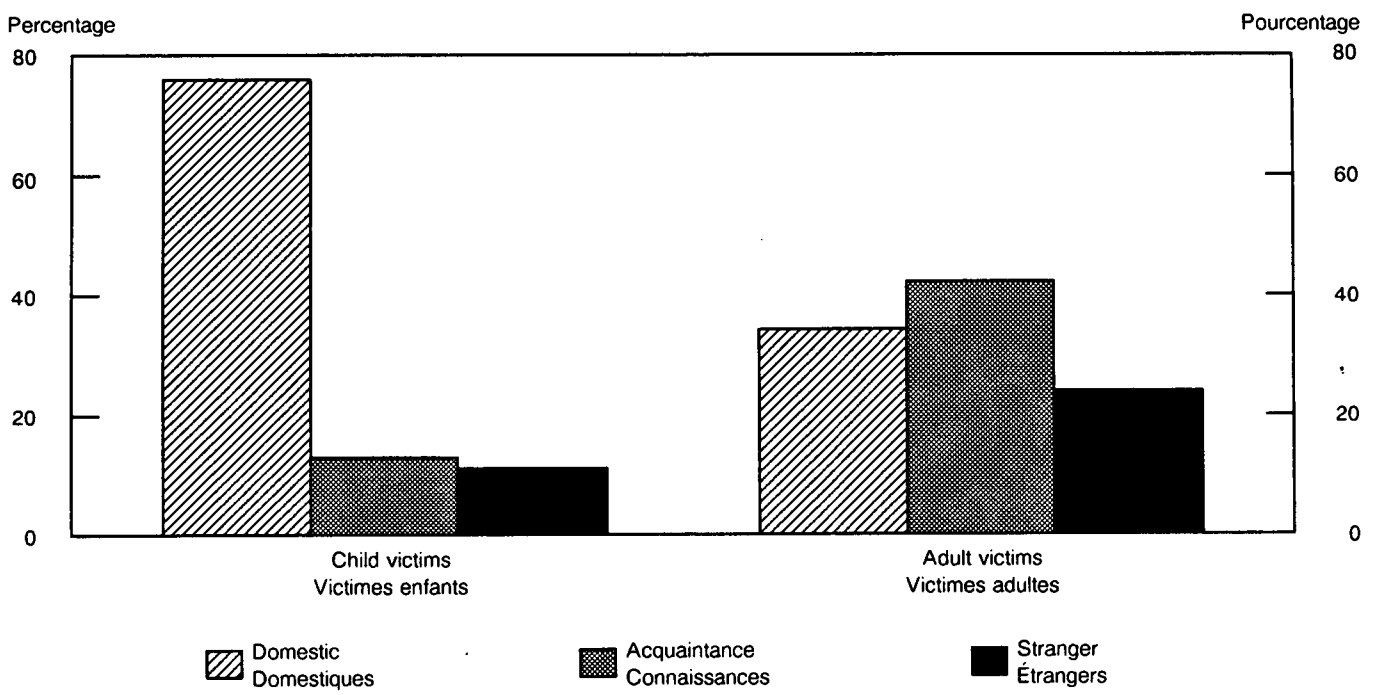

Clearance of Incidents

During the period 1980-1989, more than 90% of homicide incidents committed against children were solved (an accused was identified) compared to less than 80% for adult victims. This difference is most likely due to the fact that the majority of murders against children are committed by parents or other relatives and tend to occur in the victim's home.

Multiple Victim Incidents

Between 1980 and 1989, over one-third of child homicide victims were killed in multiple victim incidents, compared to 11% of adult victims. The fact that a very large number of children are killed by a parent would likely account for this finding, as all siblings would potentially be at risk from a homicidal parent. Almost one-half of the multiple victim incidents involving children were followed by the suicide of the accused.

Method

Children were killed almost twice as often by methods which require the use of hands (beating, suffocation, drowning and strangulation) than were adults (59% vs 30%). These data support earlier research findings by Weisheit[2] (1986) and Totman[3] (1978), that child killers tend to use their hands. This may also support the notion that child killing is often an extension of child abuse.

Adult victims of homicide were much more likely ($2\frac{1}{2}$ times greater) to have been killed by a weapon (i.e. gun, knife) than a child victim.

Victim Characteristics

Between 1980 and 1989, 542 victims of homicide (8%) were under the age of 12. Of these, 53% were boys and 47% were girls. While these proportions by sex are similar to those for the 12-17 age group, they are different from those for the adult population: two-thirds of victims over 18 were male and one-third female.

As can be seen in Figure 3, almost one-third of all victims of homicide under the age of 12 were killed before they reached one year of age. This is the age group of victim where a charge of infanticide could be brought against an accused mother. Of those offences for which the victim was less than one year of age and the accused was the mother, the mother was charged with infanticide in 60% of the cases.

[2] *Weisheit, R. (1986), "When Mothers Kill Their Children". **The Social Science Journal**, 23(4), 439-448.*

[3] *Totman, J. (1978), **The Murderess: A Psychological Study of Criminal Homicide**. San Francisco: R. and E. Research Associate.*

Classement des affaires

Durant la période de 1980 à 1989, plus de 90% des affaires relatives à l'homicide d'un enfant ont été résolues comparativement à un taux de moins de 80% pour les victimes d'âge adulte. Il est fort vraisemblable que cette différence soit imputable au fait que la majorité des meurtres d'enfants sont commis par un parent ou un autre membre de la famille et ont tendance à survenir au domicile de la victime.

Affaires comportant plusieurs victimes

Entre 1980 et 1989, plus du tiers des enfants victimes d'homicide ont perdu la vie dans des affaires comportant plusieurs victimes, comparativement à 11% des victimes d'âge adulte. Le fait qu'un très grand nombre d'enfants soient tués par un parent expliquerait vraisemblablement cette constatation, car tous les frères et soeurs couraient un danger face à un parent aux tendances meurtrières. Dans les cas d'enfants victimes d'homicide, près de la moitié des affaires comportant plusieurs victimes ont été suivies du suicide de l'accusé.

Méthode employée

Presque deux fois plus d'enfants que d'adultes ont été tués par des méthodes qui obligent à utiliser les mains (coups portés, suffocation, noyade et strangulation) (59% contre 30%). Ces données corroborent les résultats de recherches antérieures effectuées par Weisheit[2] (1986) et Totman[3] (1978), selon lesquels les assassins d'enfants ont tendance à se servir de leurs mains pour commettre leur crime. Cela peut aussi étayer la notion voulant que l'assassinat d'enfants soit souvent un prolongement des sévices exercés contre eux.

Il y avait deux fois et demie plus de risques que les homicides commis au moyen d'une arme (arme à feu et arme pointue) mettent en cause des victimes d'âge adulte que des enfants.

Caractéristiques des victimes

Entre 1980 et 1989, 542 victimes d'homicide (8%) étaient âgées de moins de 12 ans. De ce nombre, 53% étaient des garçons et 47%, des filles. Bien que ces proportions selon le sexe soient similaires à celles du groupe des jeunes de 12 à 17 ans, elles sont différentes de celles de la population adulte: les deux tiers des victimes de plus de 18 ans étaient de sexe masculin et le tiers était de sexe féminin.

Comme l'illustre la figure 3, près du tiers des victimes d'homicide âgées de moins de 12 ans ont perdu la vie avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Il s'agit du groupe d'âge des victimes où une accusation d'infanticide peut être portée contre une mère accusée. Parmi les infractions pour lesquelles la victime était âgée de moins d'un an et l'accusé était la mère, celle-ci a été accusée d'infanticide dans 60% des cas.

[2] *Weisheit, R. (1986). "When Mothers Kill Their Children". **The Social Science Journal**, 23(4), 439-448.*

[3] *Totman, J. (1978), **The Murderess: A Psychological Study of Criminal Homicide**. San Francisco: R. and E. Research Associate.*

Figure 3

Age of Child Victims of Homicide, 1980 - 1989

Figure 3

Age des enfants victimes d'homicide, 1980 - 1989

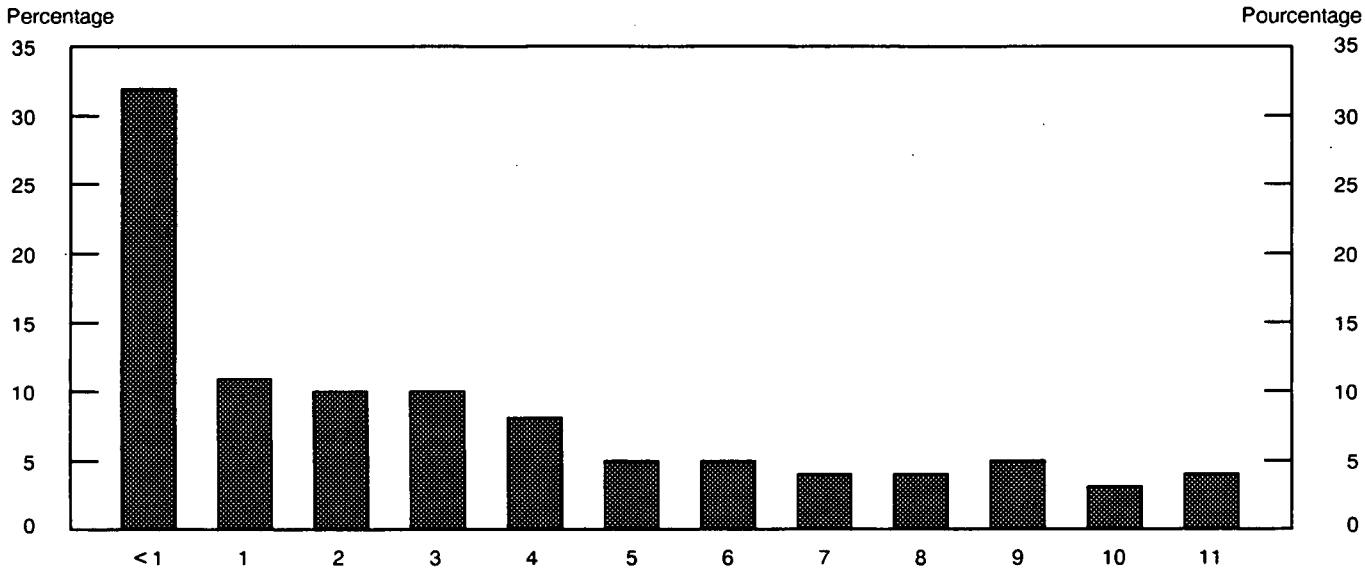

Over 70% of victims under 12 were killed before they reached the age of five. After this age, which corresponds to the age at which most children begin to attend school, the risk factor seems to gradually decrease. The sex of the victim did not appear to be a significant factor at any particular age, although slightly more boys were killed overall.

Accused Characteristics

While females accounted for just over 10% of accused when the victim was an adult, they comprised 38% of the accused when the victim was less than 12 years of age. Of all females who were accused of killing children during the 1980's, 12% were under the age of 18. Almost one half were less than 25 years of age, while virtually all female suspects were under the age of 40 (Figure 4). In their 1988 study, Silverman and Kennedy[4] used the same database from 1974 to 1983, but focussed on cases in which a mother killed her child. They found that these suspects were younger than other female perpetrators, and that "those committing infanticide are barely more than children themselves".

[4] *Silverman, Robert A. and Kennedy, Leslie W. "Women Who Kill Their Children", **Violence and Victims,** Vol. 3, No. 2, 1988.*

Plus de 70% des victimes de moins de 12 ans ont été tuées avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Après cet âge, qui correspond à celui où la plupart des enfants entrent à l'école, le facteur de risque semble diminuer progressivement. Le sexe de la victime n'a pas semblé être un facteur important, quel que soit l'âge, même si un peu plus de garçons ont été tués dans l'ensemble.

Caractéristiques des accusés

Les femmes représentaient un peu plus de 10% des accusés lorsque la victime était un adulte; cependant, cette proportion passait à 38% lorsque la victime était âgée de moins de 12 ans. Douze pour cent des femmes accusées d'avoir tué un enfant au cours des années 1980 étaient âgées de moins de 18 ans. Près de la moitié étaient âgées de moins de 25 ans, tandis que la quasi-totalité des suspects de sexe féminin étaient âgés de moins de 40 ans (figure 4). Dans leur étude menée en 1988, Silverman et Kennedy[4] se sont servis de la même base de données de 1974 à 1983, mais ils se sont concentrés sur les affaires dans lesquelles une mère avait tué son enfant. Ils ont découvert que ces suspects étaient plus jeunes que d'autres auteurs d'acte criminel de sexe féminin et que «celles qui commettent un infanticide sont à peine plus que des enfants elles-mêmes».

[4] *Silverman, Robert A. et Kennedy, Leslie W., "Women Who Kill Their Children", **Violence and Victims,** Vol. 3, nº 2, 1988.*

Figure 4

Age and Sex of Accused in Child Homicide, 1980 - 1989

Figure 4

Age et sexe des accusés dans les cas d'homicides d'enfants, 1980 - 1989

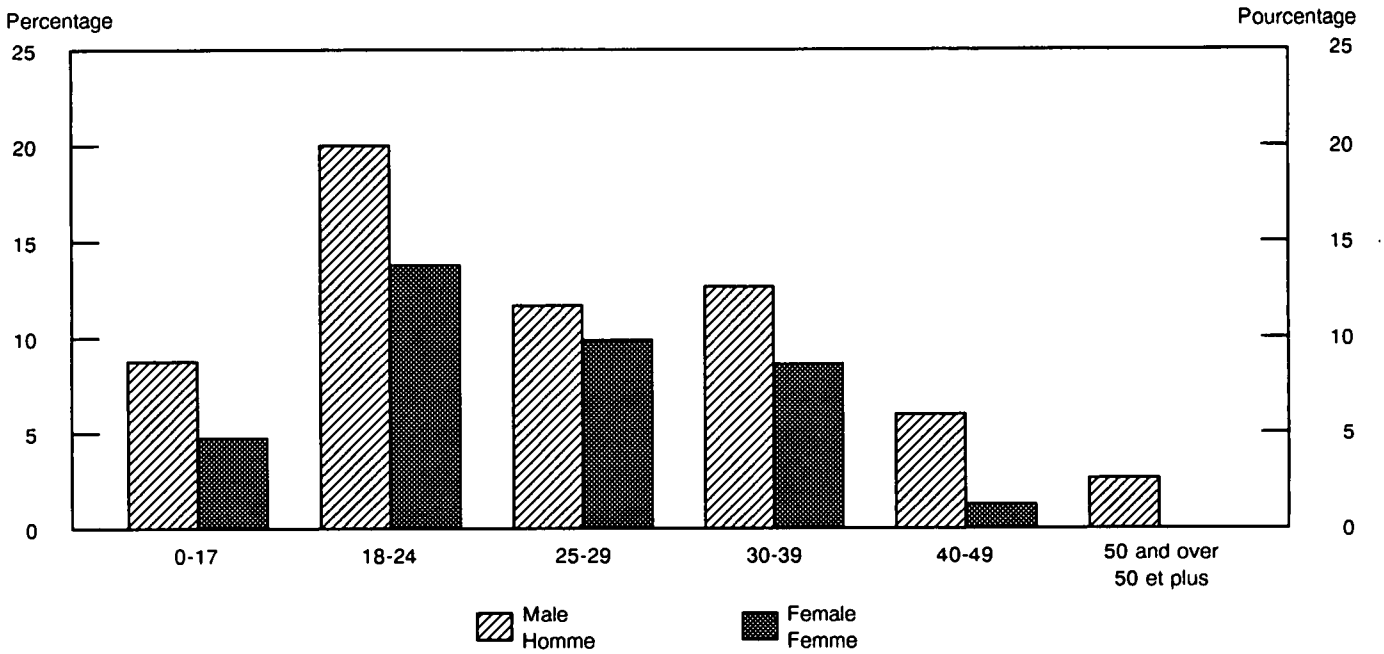

Conversely, males accounted for 62% of all those accused of child homicide. The age breakdown for males was similar to that for female accused, although a greater percentage of males were 40 years of age or over (14% vs 4%).

Accused who killed adults tended to be older than those accused of killing children. The average age for those accused of killing an adult was 31 years, compared to 26 years for child killers.

Homicides against children are twice as likely (13% of the time) to involve the accused committing suicide immediately following the incident than for those involving adults (6% of the time). For murder/suicide incidents involving children, the accused was a parent in 96% of these cases: father 68%, mother 28% and an aunt or uncle in the remaining 4% of the cases.

Other Violent Crimes Against Children

The previous section examined homicide offences against children from the Homicide database, dating back to 1961. However, homicides account for less than 1% of all violent crimes. The remainder of this report examines other violent crimes committed against children from the "revised" UCR survey.

Inversement, les hommes représentaient 62% de l'ensemble des personnes accusées d'avoir tué un enfant. Chez les hommes, la répartition selon l'âge était semblable à celle des accusés de sexe féminin, encore qu'il y avait une proportion plus élevée d'hommes âgés de 40 ans ou plus (14% contre 4%).

Les accusés qui avaient tué un adulte avaient tendance à être plus âgés que ceux qui étaient accusés d'avoir tué un enfant. L'âge moyen des personnes accusées d'avoir tué un adulte était de 31 ans, comparativement à 26 ans chez celles accusées d'avoir tué un enfant.

Dans le cas des homicides d'enfants, il y a deux fois plus de risques (13% du temps) que l'accusé se suicide immédiatement après l'incident que dans le cas des homicides d'adultes (6% du temps). En ce qui concerne les incidents d'assassinat/suicide mettant en cause des enfants, l'accusé était un parent dans 96% des événements: le père, 68%, la mère, 28% et une tante ou un oncle, 4%.

Autres crimes violents commis contre les enfants

La section qui précède portait sur les homicides d'enfants tirés de la base des données sur les homicides, datant de 1961. Les homicides représentent cependant moins de 1% des actes criminels violents. La suite de ce rapport analyse les autres crimes violents commis contre les enfants et est tirée des données du Programme DUC «révisé».

The "revised" UCR survey captures information on all individual criminal incidents reported to police, including characteristics of both victims and accused persons. The number of other violent crimes committed against children that actually come to the attention of the police is subject to much more under-reporting than is the case for homicide. "The nature of the problem, its secrecy and shame, and the young age and dependency of its victims all serve to lessen voluntary reporting by the victim or their families who may be reluctant to seek assistance".[5] Despite these limitations, these data can still shed some light on the types of violent violations committed against children and some characteristics associated with those incidents that come to the attention of the police.

This section examines data from the 7 police departments currently reporting on the "revised" UCR, and contains approximately 2,000 violent incidents involving victims under 12 years of age. These data are not a representative sample of any particular geographic area in Canada and, therefore, not indicative of any national or regional trends.

The data indicate that, of all violent violations committed against children 11 years of age and under, one-half were for sexual assault violations, 15% for other sexual violations, 28% for other assaults (non-sexual) and 3% were abductions. The remaining 4% included all other violent violations such as attempted murder, robbery and child abandonment (Table 1). Of the 2,051 victims in this age category, 44% were boys and 56% were girls (Figure 5).

[5] *Health and Welfare Canada,* ***The National Clearing-house on Family Violence,*** *Bulletin 02-9759, p.1.*

Le programme DUC «révisé» permet de saisir des renseignements sur tous les incidents de nature criminelle déclarés à la police, y compris les caractéristiques des victimes et des accusés. Les autres actes criminels violents dont sont victimes les enfants et qui sont effectivement portés à l'attention de la police sont bien moins souvent déclarés que les homicides. «La nature du problème, son caractère secret et la honte qu'il suscite, ainsi que le jeune âge et la dépendance des victimes, contribuent à dissuader la victime ou sa famille, peut-être hésitantes, à demander de l'aide ou de déclarer volontairement l'incident.»[5] Malgré ces limites, ces données peuvent quand même jeter un peu de lumière sur les types d'infractions violentes dont sont victimes les enfants et sur certaines caractéristiques associées aux infractions qui sont signalées à la police.

Dans la présente section, on examine les données qui proviennent des sept services de police participant actuellement au programme DUC «révisé» et qui contient approximativement 2,000 événements violents dont les victimes sont âgées de 11 ans ou moins. Ces données ne constituent pas un échantillon représentatif de quelque région géographique que ce soit au Canada; elles ne révèlent donc pas une tendance nationale ou régionale quelconque.

Les données montrent que de l'ensemble des infractions violentes commises à l'endroit d'enfants âgés de 11 ans ou moins, la moitié étaient des agressions sexuelles, 15%, d'autres infractions d'ordre sexuel, 28%, d'autres voies de fait (à caractère non sexuel) et 3%, des enlèvements. Les 4% qui restaient comprenaient toutes les autres infractions violentes, comme la tentative de meurtre, le vol qualifié et l'abandon d'un enfant (tableau 1). Des 2,051 victimes de cette catégorie d'âge, 44% étaient des garçons et 56%, des filles (figure 5).

[5] *Santé et Bien-être social Canada, Le* ***Centre national d'information sur la violence dans la famille,*** *bulletin nº 02-9759, p.1 [Traduction non officielle].*

Table 1

Violent Crimes Against Children by Gender of Victim

Tableau 1

Crimes violents contre les enfants selon le sexe des victimes

Violation Against Victims Infractions contre les victimes		Gender of Victims Sexe des victimes Male Homme	Female Femme	Total
Sexual Assault Agressions sexuelles	No. %	323 35.4	703 61.7	1026 50.0
Assault (non-sexual) Voies de fait (non-sexuel)	No. %	404 44.3	164 14.4	568 27.7
Other Sexual Violations Autres crimes d'ordre sexuel	No. %	101 11.1	199 17.5	300 14.6
Abduction Enlèvement	No. %	29 3.2	40 3.5	69 3.4
Other Violent Crimes Autres crimes avec violence	No. %	55 6.0	33 2.9	88 4.3
Total	**No.** **%**	**912** **100.0**	**1139** **100.0**	**2051** **100.0**

Figure 5

Violent Crimes Against Children by Sex of Victim

Figure 5

Crimes violents contre les enfants selon le sexe des victimes

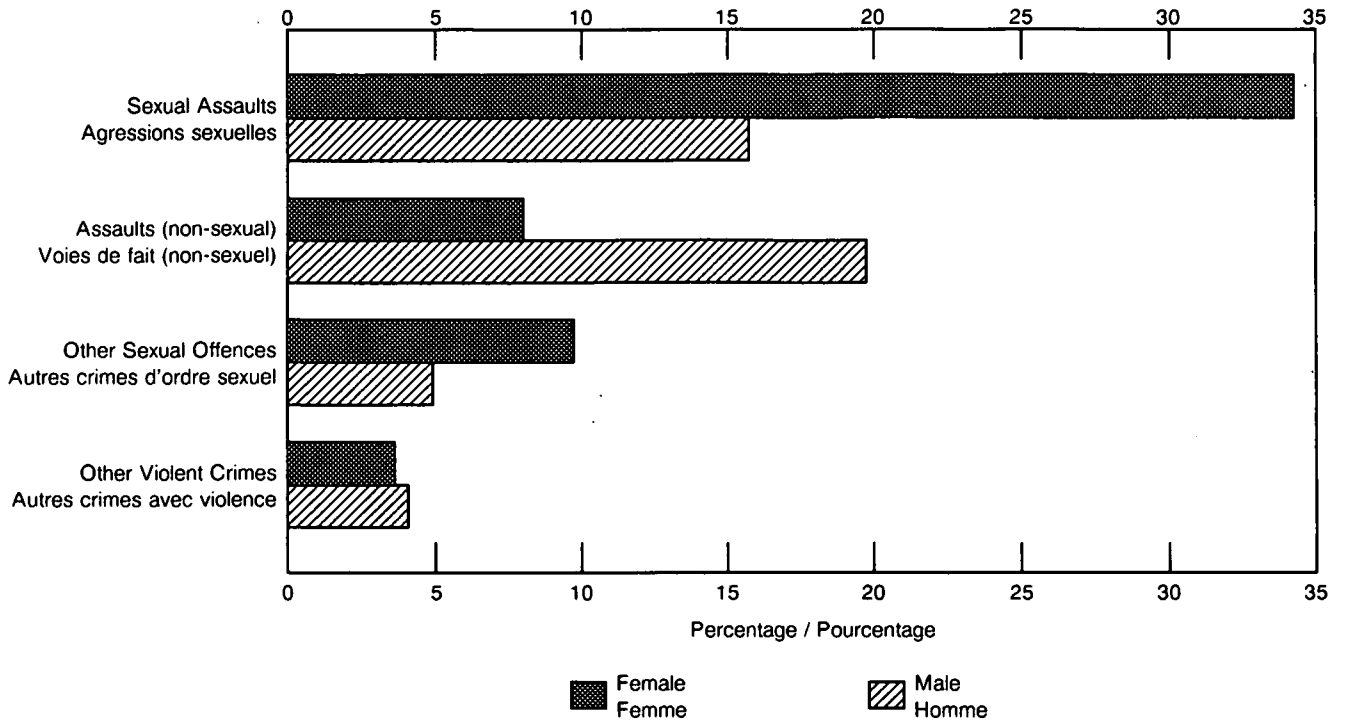

Although physical force (i.e. hands, feet) was the principal "weapon" (77%) in these cases, firearms were present in 12% of all violations.

The remainder of this section looks at the three most common violation categories in more detail, as well as characteristics of the accused.

Sexual Assaults

Among child sexual assault victims, just over two-thirds were girls and just under one-third were boys. These finding compare to the Badgley report which found that "approximately three in four victims of sexual abuse were girls and that one in four to be a boy".[6]

Males accounted for 98% of those accused of sexual assault in the "revised" UCR survey. This is consistent with other research that found that "more than 90% of the reported abusers in child abuse cases are male".[7]

[6] *Robin Badgley et al,* ***Sexual Offences Against Children*** *(Ottawa:Minister of Supply and Services, 1984), p.198.*

[7] *Robert Dubé et al,* ***Child Sexual Abuse Prevention in Canada: A Guide to Prevention Programs and Resources*** *(Montréal: Hôpital Ste-Justine, 1988) p.8.*

Même si, dans ces évènements, l'agresseur avait principalement recours à la force physique (c'est-à-dire les mains et les pieds) (77%), il a utilisé une arme à feu dans 12% des infractions.

Dans le reste de la section, on analyse de façon plus détaillée les trois catégories d'infractions les plus fréquentes, ainsi que les caractéristiques des accusés.

Agressions sexuelles

Parmi les enfants victimes d'agression sexuelle, un peu plus des deux tiers étaient des filles et un peu moins du tiers, des garçons. Ces chiffres se comparent à ceux du rapport Badgley, où il est indiqué «qu'environ trois victimes de sévices d'ordre sexuel sur quatre étaient des filles et qu'une victime sur quatre était un garçon.»[6]

Les hommes représentaient 98% des personnes accusées d'agression sexuelle selon le programme DUC «révisé». Ces faits sont conformes à d'autres recherches qui ont indiqué que «plus de 90% des auteurs déclarés de sévices exercés sur des enfants sont des hommes»[7].

[6] *Robin Badgley et coll.* ***Sexual Offences Against Children*** *Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services, 1984), p. 198.*

[7] *Robert Dubé et coll.* ***Child Sexual Abuse Prevention in Canada : A Guide to Prevention Programs and Resources*** *(Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 1988), p. 8.*

In 81% of all sexual assaults cases, the accused was known to the child: 24% were parents, 17% were other family members and 40% were acquaintances (8% were unknown). Girls were more likely to be victimized by a parent or a family member (48%) than boys (33%), while boys were more likely to be sexually assaulted by an acquaintance (45%) than girls (35%). Interestingly, in only very few cases was the accused a stranger to the victim: 8% of girls and 14% of boys.(Figure 6)

Given this type of crime and the nature of the relationship involved, it was expected that sexual assaults against children were more likely to happen in a home setting (female victims 75%, male 63%) than in a public or open space area (female victims 17%, male 27%).

While the principal weapon used in sexual assaults cases was physical force (81%), firearms were used against 12% of all victims of this type of crime.

Other Assaults (non-sexual)

This category includes assaults (non-sexual) with or without the use of a weapon. Boys tend to be more at risk than girls for these types of assault, as they accounted for just over 70% of victims 11 years old and under.

Dans 81% des cas d'agression sexuelle, l'accusé était connu de l'enfant: 24% étaient un parent, 17%, un autre membre de la famille et 40%, une connaissance (8% étaient inconnus). Le risque d'être agressé par un parent ou un membre de la famille était plus élevé chez les filles (48%) que chez les garçons (33%); par ailleurs, le risque d'être agressé par une connaissance était plus élevé chez les garçons (45%) que chez les filles (35%). Il est intéressant de noter que c'est uniquement dans de très rares cas que l'accusé était un étranger: 8% chez les filles et 14% chez les garçons (figure 6).

Compte tenu de ce type d'acte criminel et de la nature de la relation en cause, on devait s'attendre à ce qu'il y ait plus de risques lorsgue les agressions sexuelles dont sont victimes les enfants surviennent dans un domicile (75% des victimes de sexe féminin, 63% des victimes de sexe masculin) que dans un endroit public ou découvert (17% des victimes de sexe féminin, 27% des victimes de sexe masculin).

Si la force physique était l'arme principale employée dans les cas d'agression sexuelle (81%), une arme à feu a été utilisée contre 12% des victimes de ce type d'acte criminel.

Autres agressions (non sexuelles)

Cette catégorie comprend les voies de fait (à caractère non sexuel) qui sont commises avec ou sans arme. Les garçons ont tendance à courir plus de risques que les filles d'être victimes de ce genre d'agression, car ils sont représentés pour un peu plus de 70% des victimes âgées de 11 ans ou moins.

Figure 6

Accused-Victim Relationship for Child Victims of Sexual Assaults

Figure 6

Relation accusés-victimes dans les cas d'enfants victimes d'agressions sexuelles

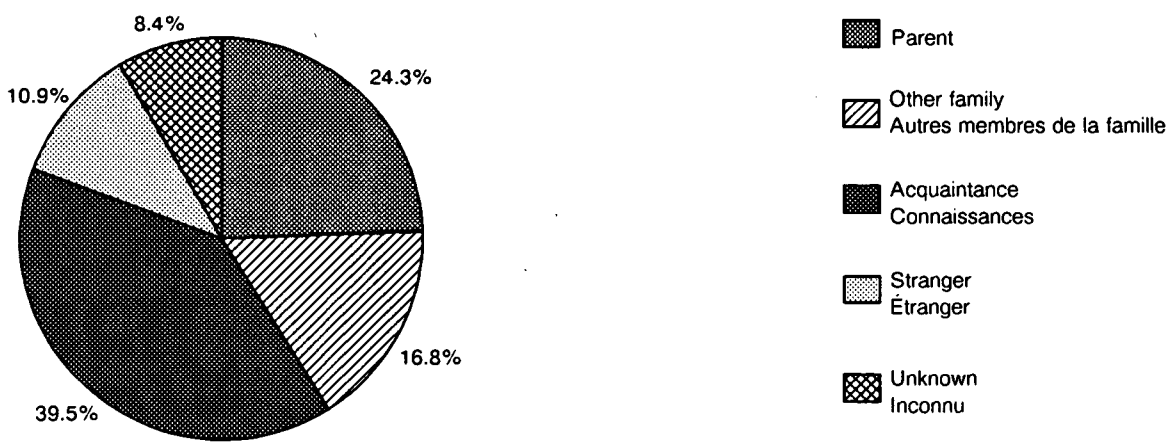

The accused was known to the child in over three-quarters of these assaults: 48% were acquaintances, 23% were parents and 7% were other family members. While an acquaintance was the principal accused if the victim was male (51%), a female victim was more likely to be assaulted by a parent or a family member than a male victim (45% of girls compared to 24% of boys).

Once again, physical force was the most common "weapon" used against children (81%), while firearms were used in only 4% of the reported cases. Consequently, according to police, "major" physical injuries to the victims occurred in less than 2% of cases.

Almost 60% of these assaults took place in either a public or open area. Only one-third occurred in the victims's home.

Other Sexual Offences

These offences include violations such as sexual interference, invitation to sexual touching and sexual exploitation. Of the 300 victims of these violations in the data, two-thirds were girls and one-third were boys.

There is virtually no difference between male and female victims in terms of their relationship to the accused. In a majority of cases, it was someone who was known to the child: 13% were parents, 16% other family members and 38% acquaintances.

Again, similar to the case for sexual assaults, the data show that children are victimized more frequently in a home setting (girls 61%, boys 63%) than in a "public" or "open" area (girls 36%, boys 29%).

L'accusé était connu de l'enfant dans plus des trois quarts de ces agressions: 48% étaient commises par une connaissance, 23%, par un parent et 7%, par un autre membre de la famille. Le principal accusé était une connaissance dans les cas où la victime était de sexe masculin (51%); par ailleurs, une victime de sexe féminin risquait davantage d'être agressée par un parent ou un membre de la famille qu'une victime de sexe masculin (45% chez les filles, comparativement à 24% chez les garçons).

Là encore, la force physique était l'«arme la plus fréquente» employée contre les enfants (81%), tandis qu'une arme à feu n'a été utilisée que dans 4% des cas déclarés. En conséquence, selon la police, les victimes ont subi de «graves blessures» dans moins de 2% des cas.

Près de 60% de ces voies de fait sont survenues dans un endroit public ou un endroit découvert. Le tiers seulement de ces agressions ont été commises dans le domicile de la victime.

Autres infractions d'ordre sexuel

Ce genre d'infraction comprend notamment les attouchements sexuels, les invitations à des attouchements sexuels et l'exploitation sexuelle. Parmi les 300 victimes de ces infractions visées par les données, les deux tiers étaient des filles et le tiers, des garçons.

Il n'existe pratiquement aucune différence entre les victimes de sexe masculin et les victimes de sexe féminin sur le plan de leur relation avec l'accusé. Dans une majorité de cas, il s'agissait d'une personne que l'enfant connaissait: 13% étaient un parent, 16%, un autre membre de la famille et 38%, une connaissance.

À l'instar des cas d'agression sexuelle, les données indiquent que les enfants sont plus souvent victimes d'une infraction d'ordre sexuel à domicile (filles 61%, garçons 63%) que dans un endroit «public» ou «découvert» (filles 36%, garçons 29%).

Table 2

Violations Against Victims by Relationship to the Accused

Tableau 2

Infractions contre les victimes selon la relation victimes-accusés

Violation Against Victims / Infractions contre les victimes		Relationship / Relation: Parent / Parent	Other Family / Autres membres de la famille	Acquaintance / Connaissance	Stranger / Étranger	Unknown / Inconnu	Total
Sexual Assault / Agressions sexuelles	No.	249	247	409	53	68	1026
	%	24.3	24.0	39.9	5.2	6.6	100.0
Assault (non-sexual) / Voies de fait (non-sexuel)	No.	129	41	271	87	40	568
	%	22.7	7.2	47.7	15.3	7.1	100.0
Other Sexual Violations / Autres crimes d'ordre sexuel	No.	40	48	114	54	44	300
	%	13.3	16.0	38.0	18.0	14.7	100.0
Other Violent Violations / Autres crimes avec violence	No.	81	9	16	30	21	157
	%	51.6	5.7	10.2	19.1	13.4	100.0
Total	**No.**	**499**	**345**	**810**	**224**	**173**	**2051**

Accused Characteristics

As indicated in Figure 7, 91% of persons accused of committing violent crimes against children were male and 9% were female.

One-quarter of all accused were between 31 and 40 years of age. Young offenders (12-17 years old) accounted for a further 23%. Those over the age of 50 comprised almost 15% of accused persons, while those aged 18 to 24 represented less than 10%.

The category "sexual assault" was the most common violation (52%) for those accused of violent offences against children. However, while male accused were predominantly charged with "sexual assaults" (56%), females were principally charged with "other assaults" (62%).

Caractéristiques des accusés

Comme l'illustre la figure 7, 91% des personnes accusées d'avoir commis un acte criminel violent contre un enfant étaient de sexe masculin et 9% étaient de sexe féminin.

Le quart des accusés étaient âgés de 31 à 40 ans. Les jeunes contrevenants (âgés de 12 à 17 ans) représentaient 23%. Les personnes de plus de 50 ans constituaient près de 15% des accusés, tandis que celles âgées de 18 à 24 ans en formaient moins de 10%.

La catégorie «agression sexuelle» était l'infraction violente la plus fréquente chez tous les accusés (52%). Cependant, si les accusés de sexe masculin étaient surtout accusés d'«agression sexuelle» (56%), ceux de sexe féminin étaient principalement accusés pour «autre agression» (62%).

Figure 7

Age and Sex of Persons Accused of Violent Crimes Against Children

Figure 7

Age et sexe des personnes accusées de crimes violents contre les enfants

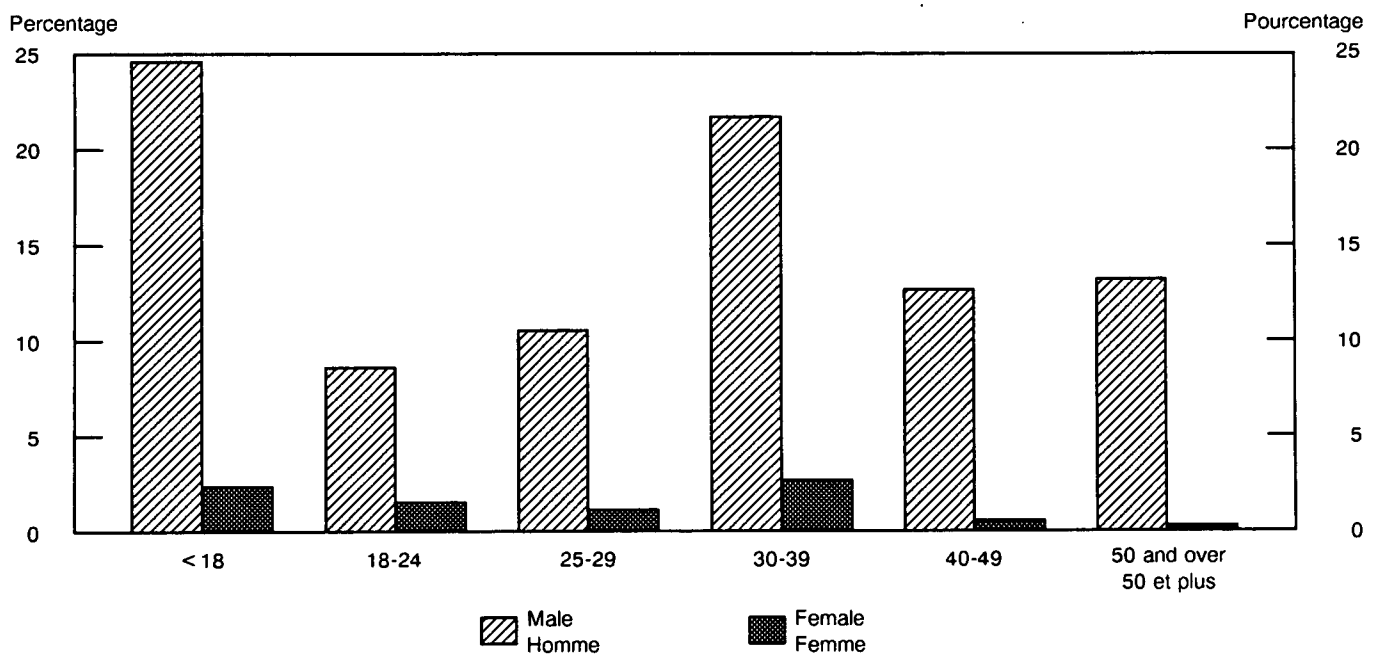

Age of accused missing in 21 cases
Age de l'accusé manquant dans 21 événements

Methodology

The homicide survey is a census of all homicides known to police, dating back to 1961. Detailed information such as method, location and victim/suspect relationship is available for each incident, as well as characteristics of the victim and accused.

Méthodologie

L'enquête sur les homicides est un recensement de tous les homicides signalés à la police et remontant à 1961. On dispose de renseignements détaillés sur chaque affaire, comme la méthode utilisée, le lieu de l'incident et la relation entre la victime et le suspect, de même que les caractéristiques des victimes et des accusés.

The data presented in this report are based on data submitted by the seven police forces currently reporting to the revised UCR survey. These data consist of almost 300,000 criminal incidents, of which 2,000 involved a violent crime against a child 11 years of age and under. Since the implementation dates for the revised UCR survey varied from site to site, not all respondents have reported data for the same time period. The overall time span covers the period from January 1988 to September 1990.

A criminal incident may involve several victims, several accused and several violations of the law. The "revised" UCR survey creates a separate statistical record for each criminal incident as reported by police departments. This allows more detailed information to be gathered on the characteristics of an incident as well as basic data on the persons involved in an incident.

For further information

For further information, please contact Information and Client Services, Canadian Centre for Justice Statistics, 19th Floor, R.H. Coats Building, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (613-951-9023).

Les renseignements figurant dans le présent rapport reposent sur des données fournies par les sept corps de police qui participent actuellement au programme DUC révisé. Ces données comportent près de 300,000 affaires criminelles, dont 2,000 ont trait à un acte criminel violent commis contre un enfant âgé de 11 ans ou moins. Comme les dates de mise en oeuvre du programme DUC révisé variaient d'un endroit à l'autre, les données qu'ont déclarées les répondants ne se rapportent pas toutes à la même période de référence. La période globale va de janvier 1988 à septembre 1990.

Une affaire criminelle peut comporter plusieurs victimes, plusieurs accusés et plusieurs infractions à la loi. Dans le cadre du programme DUC «révisé», on crée un enregistrement statistique distinct pour chaque affaire criminelle que déclare la police. On peut ainsi recueillir des renseignements plus détaillés sur les caractéristiques d'une affaire ainsi que des données de base sur les personnes en cause.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle, Centre canadien de la statistique juridique, 19e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (Ontario), K1A OT6 (613-951-9023).

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010066589